

# EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE (OPTION B : PRODUITS D'EQUIPEMENTS COURANTS)

## Kevin, Vendeur

« L'option produits d'équipement courant permet de travailler dans tous les commerces de détail non-alimentaires ou en entrepôt chez les grossistes. Je réceptionne la marchandise, la contrôle et saisit les données pour tenir les stocks à jour. J'étiquette les produits, applique les protections antivol, collabore à la réalisation des vitrines et participe à l'inventaire et à la mise en place des opérations de promotion et des soldes. Je peux acquérir rapidement une autonomie et un sens de la gestion dans la vente»



### >ACTIVITES

Placé sous l'autorité du commerçant ou du responsable du point de vente ou du rayon, le titulaire de ce CAP accueille et informe le client. Il lui présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, le conseille et conclut la vente. Il propose des services d'accompagnement et contribue à la fidélisation de la clientèle. Il participe par ailleurs à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits, et, le cas échéant, à leur expédition. En contact proche ou éloigné de sa clientèle, le vendeur permet la réalisation d'opérations commerciales soit en effectuant lui-même l'acte de vente, soit en préparant les rayons du magasin en libre service pour lequel il travaille.

**LE VENDEUR PEUT TRAVAILLER SEUL OU EN EQUIPE, LE CONTACT AVEC LA CLIENTELE EST ESSENTIEL. IL PEUT ETRE EMPLOYE DANS DIFFERENTS TYPES DE COMMERCE : TRADITIONNELLE, GRAND MAGASIN, SUPER ET HYPERMARCHÉ, GRANDE SURFACE SPECIALISEE.**

### >OU ET COMMENT ?

L'employé participe à la réalisation des vitrines et participe à l'inventaire et à la mise en place des opérations de promotion et des soldes. Il est un acteur essentiel de la bonne marche des opérations de vente et de promotion. Il peut exercer dans différents domaines de la vente tels que le prêt-à-porter, la parfumerie, la bijouterie, la maroquinerie, le bricolage, la presse, etc..

### >PROFIL

L'option produit d'équipement courant permet de travailler dans tous les commerces de détail non-alimentaires. L'employé réceptionne la marchandise, la contrôle, saisit les données pour tenir les stocks à jour. Il étiquette les produits, applique les protections antivol, collabore à tous les niveaux de l'organisation de la vente.

### >CARRIERES

L'exercice du métier s'effectue dans des contextes très variables. Il peut être employé dans tous types de commerce : Traditionnelle, grand magasin, super et hypermarché, magasins et grandes surfaces spécialisées. Avec l'expérience professionnelle, le vendeur peut ouvrir son magasin ou devenir gérant.

### >QUELLES FORMATIONS ?

#### -Niveau V

Après la 3<sup>ème</sup> – CAP EMPLOYE DE COMMERCE MULTI SPECIALITE

#### -Niveau IV

Niveau BAC – BAC PRO COMMERCE ou BAC PRO VENTE

## POUR EN SAVOIR PLUS

Onisep

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ariège

## METIERS PROCHES